

Visite du DAP au SPIP du Rhône.

Compte-rendu de l'audience du 6.12.2024

Une délégation de la section locale **SNEPAP-FSU** a été reçue par le DAP, monsieur Sébastien CAUWEL, à l'occasion de sa visite au SPIP de LYON le 6 décembre 2024. Le DFSPIP 69 ainsi que le DI AuRA l'accompagnaient.

Le **SNEPAP-FSU** a pu alerter sur la charge de travail qui pèse sur les agents du SPIP, cumulée aux postes vacants et aux postures managériales. Cela conduit à la multiplication des risques psychosociaux, à de nombreux arrêts maladie ainsi qu'à une perte d'efficacité et de sens dans le travail.

Le DAP a rappelé qu'assurer une prise en charge complète et efficace nécessitait des moyens. Or il évoque le vote de la motion de censure à l'Assemblée nationale qui anéantit le budget 2025 projeté et empêche actuellement l'ouverture de tous concours et recrutements.

Il précise, à ce jour, qu'il manque 6 000 personnels de surveillance. Le **SNEPAP-FSU** lui a rappelé qu'il manquait également 450 personnels d'insertion et de probation au niveau national. Dans un contexte où la population pénale augmente de 6 % par an. Il a reconnu le phénomène de « Mass Probation » et que les ressources humaines n'évoluent pas avec les mêmes tendances haussières.

Concernant les techniques de management, le DAP, sans langue de bois, affirme que la formation initiale et continue des cadres, en la matière, est défailante. La DAP doit davantage accompagner les DPIP de façon à endiguer les pertes de vocation pour le métier. Le **SNEPAP-FSU** lui a rappelé que le statut des DPIP n'y est pas étranger non plus.

Concernant les risques psychosociaux, le **SNEPAP-FSU** a alerté sur le sentiment des agents de vivre une politique de « *marche ou crève* ». N'en déplaise au DAP et au DI, les arrêts maladie des agents pleuvent et doivent être analysés comme un signal d'alarme qu'ils ne peuvent balayer d'un revers de main.

Ces sujets sont malheureusement partagés par de trop nombreux SPIP de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de FRANCE.

Le SNEPAP-FSU, tant au niveau local que national, continuera de porter la voix des personnels (défense de la fonction publique, recrutement de titulaires, formation initiale et continue de qualité, plan de titularisation des contractuels...) et de défendre une vision progressiste de nos métiers.